

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

cerfa

N° 14734*02
**COURRIER ARRIVÉ
STDS**

Le 31 JUIL. 2013

DREAL AUVERGNE

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

01/08/2013

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2013-142

1. Intitulé du projet

Defrichement de parcelles boisées pour remise en culture

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GAEC du FULTIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PAUCHON François.

RCS / SIRET

339 695 467 00013

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

**3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et
dimensionnement correspondant du projet**

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51 a)	Defrichement inférieur à 25 hectares <u>modification évaluation environnementale</u> <u>le 06 août 2013</u>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Defrichement

**COURRIER ARRIVÉ
SIELEP**
Le 1 AOUT 2013
DREAL AUVERGNE

NEEA
CM

4.2 Objectifs du projet

Remise en culture agricole

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Defrichement : Recolte des résidus d'exploitation
puis broyage des souches pour un "semi direct"
(sans labour) .

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis

Demande d'autorisation de défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
montfaucou parcelle Ai 8 - 43290	0,2643 ha
Dunieres parcelle AX 81 - 43220	1,913 ha
AX 85 - 43220	2,379 ha
Total	4,5563 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

les prés
43220 DUNIERES
et
le moulin de la gen
43290 MONTFAUCON
EN VEAUX

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 20' 36" 0 Lat. 45° 11' 23" 6 N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' " "

Communes

DUNIERES et MONTFAUCON.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant

Oui

☐

Non

☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact

Oui

☐

Non

☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux

Oui

☐

Non

☒

Si oui, de quels projets se compose le programme

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Bois d'épicéa dont une partie (Dunières) est classée interdit par la réglementation des boisements.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒

Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU

Réglementation des boisements : périmètre interdit pr les parcelles AX81 & AX85 sur Dunières - Pas de réglementation sur Montfaucon -

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui ☐

Non ☒

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☒	☐	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	☒	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☒	☐	Bassin versant de la Loire
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance □
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ☐

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ☐ De quelle importance ☐ Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	X		assainissement pour la mise en culture -
	est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	X		Changement de la nature d'habitat Bois → prairie
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	X	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	X	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	☐	X	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	X	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	X	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	X	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	X	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	X	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		X	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?		X	
	Si oui, dans quel milieu ?			
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	X		changement de nature de culture - Aggrandissement d'exploitation agricole à proximité du bâtiment d'exploitation

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ☐

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ☐

Oui ☐

Non ☒

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de défoulement arrive après une coupe
rase de bois sur des parcelles interdites de bousèment.
C'est redonner une utilité à ces parcelles, les entretenir
et dégager le paysage dans une commune boisée à plus de
50% -
la remise en culture empêchera l'érosion et
favorisera une nouvelle diversité après la coupe rase -
Ce projet reste de taille modeste et ne nécessite pas
d'étude d'impact. Il n'est pas source de nuisances -

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques [] un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

[illegible]

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

7

Fait à Dumoulin le, 25/07/2013

Dinner

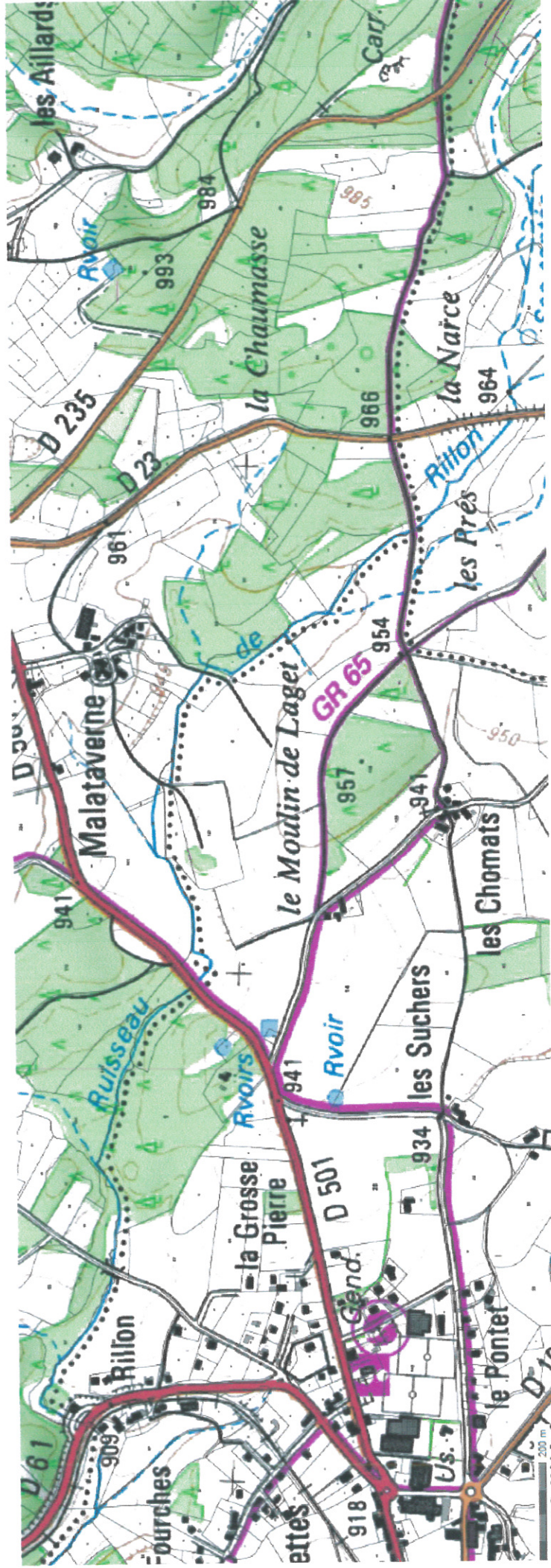
le.

25/07/2013

Signature



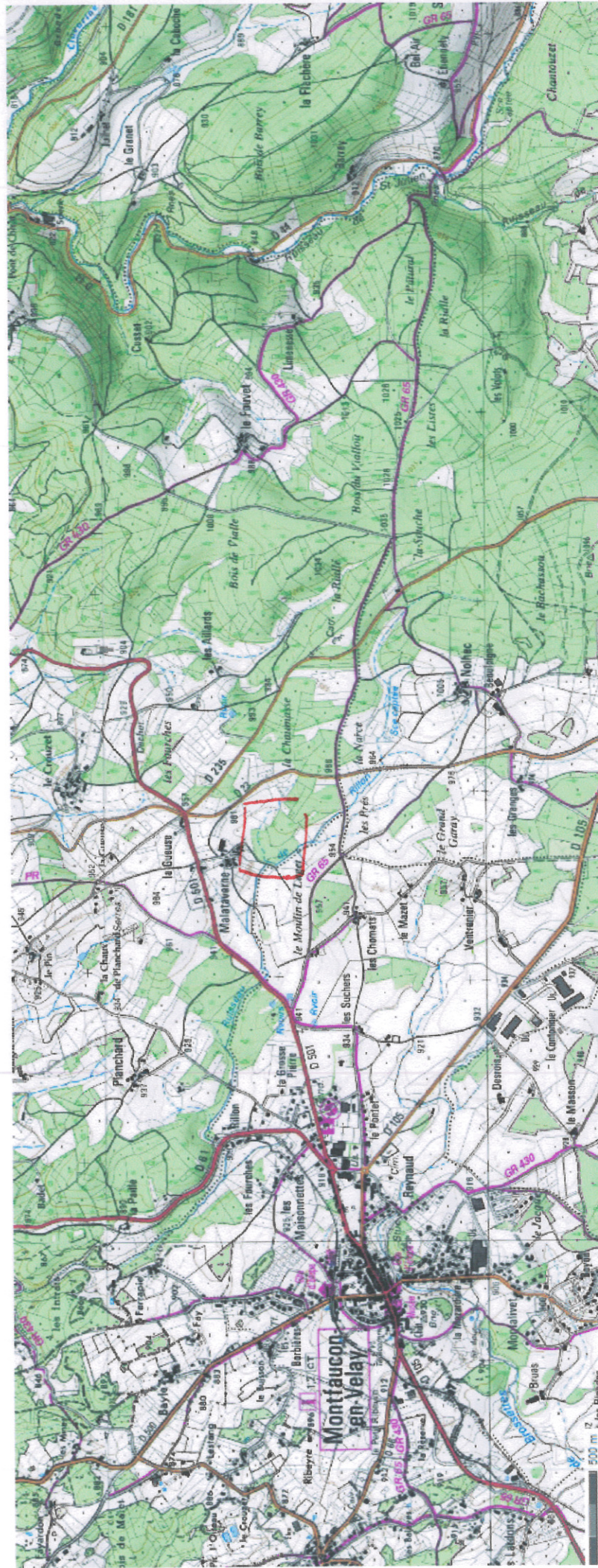
Small



Longitude : 4° 20' 19.9" E
Latitude : 45° 11' 20.3" N

Longitude :
Latitude :

ROJET DEFRICHEMENT



Longitude : 4° 20' 47.3" E
Latitude : 45° 11' 18.0" N



Longitude : 4° 20' 34.0" E
Latitude : 45° 11' 23.6" N

3N 2012 – www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Projet de défrichement après coupe des bois.



Longitude :
4° 20' 24.4" E
Latitude :
45° 11' 29.9" N

Longitude :
4° 20' 24.4" E
Latitude :
45° 11' 29.9" N

Carte de localisation des prises de vue.



Prise de vue 1



Prise de vue 2 : Parcelle à defricher

Village de Malataverne



Prise de vue 3 (route de montregard) face au village de malataverne



Prise de vue 3, face au village de Malataverne (meme endroit que précédement), vue de la foret qui va etre coupée à blanc



Prise de vue 4, sur la route D501